

■ Investissement

L'imagerie d'Épinal lève des fonds

La célèbre Imagerie d'Épinal en perte de vitesse a ouvert son capital à de nouveaux investisseurs en 2016 à hauteur de 15 % alors que la société perdait 100 000 euros par an depuis 2012. Un an plus tard, l'Imagerie d'Épinal a réussi à lever 1,2 million d'euros auprès de 4 nouveaux actionnaires dont Hervé de Buyer, ancien propriétaire de la marque d'ustensiles de cuisine De Buyer et Thierry Petit, PDG de Showroomprive.com. Les fonds ont d'abord permis de rembourser la SEM qui avait aidé Pacôme Vexlard



et Christine Lorimy à reprendre l'Imagerie d'Épinal en 2014. Enfin, les entrepreneurs souhaitent développer leur force commerciale par le biais de partenariats avec des grandes marques. L'Imagerie d'Épinal va développer son réseau de diffuseurs en assurant une présence dans le rayon carterie du BHV Marais et aux Galeries Lafayette à Paris.

■ Industrie

18 entreprises fédérées autour du Siège de Liffol

Pas moins de 18 entreprises vosgiennes, meusiennes et haut-marnaises se sont fédérées pour créer la première indication géographique protégée (IGP) de France pour les produits manufacturés qu'ils ont nommé : Siège de Liffol. Appuyées par le Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB) et l'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement, 25 entreprises du secteur ont défini un cahier des charges pour prétendre au label Siège de Liffol. Ainsi, l'ensemble des entreprises installées sur le périmètre géographique du label (165 communes) et produisant tout ou partie des 22 étapes de fabrication des meubles en bois peuvent prétendre à l'IGP.

■ Lanceurs d'alerte

Des peines plus clémentes requises en appel

Lors du procès en appel de l'affaire LuxLeaks devant un tribunal luxembourgeois, l'avocat général a plaidé des peines plus clémentes pour les deux lanceurs d'alerte, le Vosgien Antoine Deltour et le Messin Raphaël Halet. Ainsi, le parquet a requis 6 mois de prison avec sursis et une amende de 1 500 euros pour le Vosgien et une amende avec un montant indéterminé pour le Messin. Quant au journaliste Édouard Perrin, la relaxe a été requise. Pour rappel, les lanceurs d'alerte avaient permis de rendre public des accords fiscaux et un système d'optimisation fiscale entre des grandes multinationales et le fisc luxembourgeois en dévoilant des documents confidentiels de PricewaterhouseCoopers.

■ Industrie

Concordia Fibers ouvre une usine à Commercy

L'ancien site de l'armée à Commercy se reconvertit en un futur Pôle Aéronautique. La société américaine Concordia Fibers, spécialisée dans les fibres de carbone, s'est installée dans un atelier de 1 000 m² sur cette nouvelle zone d'activité en novembre dernier. Elle devrait investir 8 millions d'euros et créer une quarantaine d'emplois d'ici 2020.

Cette installation fait suite à l'ouverture du site Safran-Albany qui emploie 300 salariés et a investi 90 millions d'euros. Depuis le départ de l'armée, 160 millions ont été injectés dans plusieurs projets pour reconvertir le site.



■ Transport

EvoBus France augmente sa capacité de production

Le site industriel EvoBus de Ligny-en-Barrois a investi 1 million d'euros dans l'acquisition de nouveaux outils de production et dans la formation de son personnel. Un investissement rendu nécessaire pour ce spécialiste de l'assemblage d'autobus Citro Mercedes-Benz. En effet, EvoBus se diversifie dans l'assemblage des autocars de tourisme dont la demande est en hausse. Ainsi, la société va réorganiser ses lignes de production en 2017 et créer une trentaine d'emplois en portant ses effectifs à 420 salariés pour augmenter la cadence de production de bus à 1 000 par an contre 800 actuellement.

■ alban.le.meur